

**La confusion
entre le
scolaire et le
péri scolaire,
dans son
application
concrète,
paralyse les
écoles et place
les élèves et
les personnels
dans des
conditions
épouvantables.**

Reçue par Vincent Peillon, Force Ouvrière demande la suspension de la réforme des rythmes scolaires

Le mercredi 2 octobre, une délégation de la FNEC FP-FO a été reçue pendant près de 2 heures par Vincent Peillon, Ministre de l'Éducation nationale.

La délégation a abordé en particulier la question des rythmes scolaires et exprimé au Ministre l'état d'exaspération des personnels de toutes catégories face au désordre suscité dans toutes les écoles et communes concernées.

La FNEC FP-FO s'est prononcée dès le début, contre cette réforme des rythmes scolaires qui organise la confusion entre le scolaire et le péri scolaire et débouche sur la territorialisation de l'école publique par la mise en place des projets éducatifs territoriaux. Sa mise en œuvre en cette rentrée confirme, hélas, toutes les inquiétudes.

Le Ministre reconnaît que la mise en œuvre est incontestablement difficile mais confirme sa volonté politique d'aller jusqu'au bout en améliorant la « concertation » avec toutes les parties concernées et en sollicitant des propositions d'amélioration. La FNEC FP-FO a confirmé sa demande : ce n'est pas la concertation qui manque sur ce dossier et la seule proposition que nous formulons est de le remettre à plat et de suspendre immédiatement l'application de la réforme.

La délégation a alerté le ministre sur la nécessité de prendre en compte sans délais, et sans sous-estimation, l'inquiétude et la révolte des personnels: ils sont confrontés depuis la rentrée à une situation épouvantable sur tous les plans. C'est le résultat de la confusion entre le scolaire et le péri scolaire, confusion qui dans son application concrète paralyse les écoles et place les élèves et les personnels dans des conditions épouvantables.

La délégation Force Ouvrière a abordé avec le Ministre plusieurs autres dossiers : les conditions de la rentrée en particulier dans les lycées professionnels et les lycées, l'acte II de la refondation, la mise en place du Conseil Education Economie, la création des conseils écoles-collège et des contrats d'objectifs tripartites dans le second degré, la situation des personnels de direction, le droit syndical, le calendrier scolaire, la réforme des STI et ses conséquences pour les personnels, le contrôle en cours d'année pour le baccalauréat.

Concernant le Conseil Education Economie dont la fédération FO de l'enseignement a été arbitrairement écartée, le Ministre a indiqué sa volonté de débloquer la situation afin de tenir compte de la représentativité de Force Ouvrière, deuxième organisation dans le second degré. FO siègera ainsi dans ce conseil comme Confédération et comme fédération professionnelle.

Concernant l'acte II de la refondation, et les 13 groupes de travail annoncés en juillet par le Ministre pour préparer une mise en adéquation des statuts et notamment des obligations de service de toutes les catégories avec la refondation de l'école, Force Ouvrière a demandé au Ministre son calendrier puisque ces groupes de travail étaient annoncés pour le 1er septembre et les documents qui seraient soumis à discussion. Le Ministre a indiqué que calendrier et documents étaient en préparation ; l'ensemble serait prêt à la rentrée de novembre. La délégation Force Ouvrière a confirmé sa volonté d'entrer dans ces discussions avec la seule préoccupation de défendre les garanties statutaires de toutes les catégories de personnels.

Montreuil, le 3 octobre 2013

**Retraites :
rassemblement
national du
15 octobre**

La fédération Force Ouvrière confirme son engagement avec tous ses syndicats dans la préparation du rassemblement national du 15 octobre décidé par la Confédération Force Ouvrière pour le retrait du projet Ayrault sur les retraites.

A tous les niveaux, elle agit avec les Unions Départementales FO, dans l'action commune quand c'est possible, pour l'abandon du projet Ayrault sur les retraites.